



La lettre de votre Service de l'eau en Ile-de-France

Découvrez votre nouvel espace client !

L'espace client fait peau neuve et vous offre un panel de fonctionnalités optimisé. Il s'enrichit de nouveaux services et informations, tout en étant plus simple et pratique.

Si vous ne l'avez pas encore fait, c'est le moment de découvrir votre nouvel espace client. L'ergonomie de votre espace dédié évolue, avec une interface plus intuitive et des fonctionnalités optimisées qui faciliteront votre navigation et vos échanges avec nous. Notre objectif : vous offrir une expérience toujours plus simple, digitale et personnalisée.

Rendez-vous sur www.sedif.com espace abonnés ou directement sur www.vedif.eau.veolia.fr

TOUT SAVOIR SUR VOTRE ESPACE CLIENT

+ PRATIQUE



Une vision synthétique de votre activité grâce à un tableau de bord.



Le paiement de votre facture directement en ligne, sans saisir le numéro de facture ou son montant.



Le téléchargement de vos factures et documents.



La souscription gratuite depuis l'espace client aux services tels que l'e-facture ou le prélèvement automatique.



Toutes vos demandes (téléphone, email, courrier) disponibles en consultation.

+ MOBILE



Un espace client accessible sur mobiles et tablettes.



Pas d'espace client ?

Comment créer votre espace client en 3 clics !

- 1 Rendez-vous sur www.sedif.com espace abonnés ou sur www.vedif.eau.veolia.fr
- 2 Cliquez sur « Mon espace client »
- 3 Cliquez sur « M'inscrire » et accédez au formulaire

+ SIMPLE



La souscription automatisée en ligne.



Des échanges facilités avec votre conseiller grâce à la possibilité d'envoi de documents en ligne.



Avec Téléo+, le suivi de votre consommation se fait grâce à des alertes facilement paramétrables : en cas de surconsommation, un email ou un SMS peut vous être envoyé.

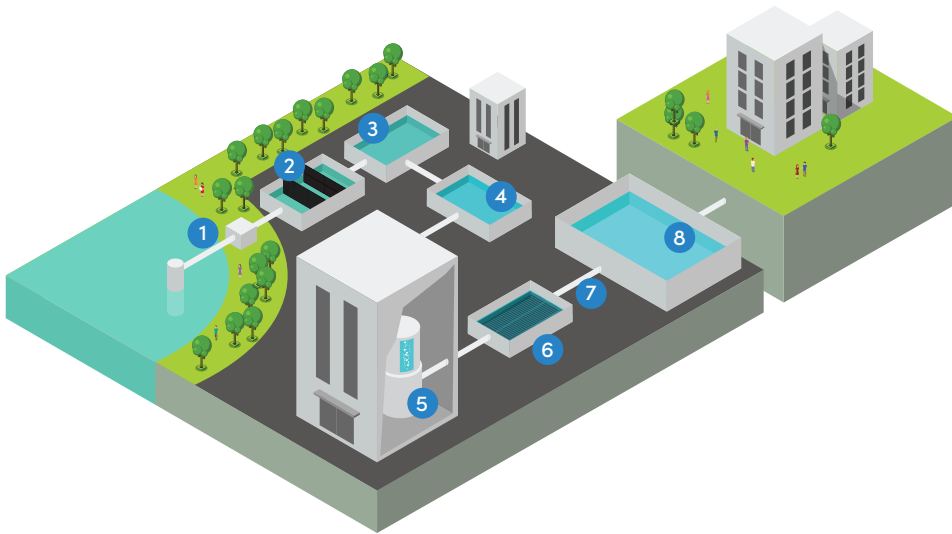


Une page dédiée aux modalités de paiement. Passez à la mensualisation en un clic.



Une Foire Aux Questions optimisée.

Comment l'eau potable est-elle produite ?



Pour être potable, l'eau qui coule dans les robinets franciliens doit subir une série de traitements complexes visant à la purifier. Aujourd'hui, les usines principales du SEDIF (Choisy-le-Roi, Neuilly-sur-Marne et Méry-sur-Oise) sont équipées de filières multi-barrières, et l'usine de Méry-sur-Oise dispose également d'une filière de production membranaire (nanofiltration) pour une partie de sa production d'eau potable.

1 Captage

Pompage de l'eau dans le milieu naturel.

2 Prétraitement

Pour débarrasser l'eau des gros et plus petits débris.

3 Floculation et décantation

90% des matières en suspension sont éliminées.

4 Filtration

Rétention des matières en suspension qui n'ont pas été piégées lors des étapes précédentes.

5 Ozonation

Désinfection de l'eau grâce à l'ozone.

6 Filtration sur charbon ou membrane

7 Traitement UV

Désinfection de l'eau par rayonnement UV.

8 Chloration

Désinfection de l'eau par le chlore puis ajout d'une faible dose pour maintenir la qualité de l'eau dans les canalisations.

L'organisation de votre service public de l'eau

Un responsable : le SEDIF (Syndicat des Eaux d'Île-de-France).

Créé en 1923, il est responsable du service public de l'eau potable pour le compte des communes ou intercommunalités franciliennes qui y adhèrent. Dirigé par les élus de ces collectivités, le SEDIF assure l'alimentation quotidienne de 4,6 millions d'usagers en desservant 150 communes réparties sur 7 départements d'Île-de-France.

Un délégataire de service public : Veolia Eau d'Île-de-France

Choisi en 2011 après mise en concurrence par le SEDIF pour gérer le service de l'eau sous son contrôle pour une durée de 12 ans, Veolia Eau d'Île-de-France est chargé de l'exploitation des ouvrages de production et de distribution d'eau, et de la relation client. Près de 1 400 salariés y travaillent pour assurer l'alimentation en eau des habitants, 24 heures sur 24, en toutes circonstances.

Votre eau a toutes les qualités

L'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France vérifie la qualité de l'eau distribuée à la population, et en publie les résultats sur le site du Ministère des solidarités et de la santé, dans sa rubrique dédiée à l'eau.

La qualité de l'eau distribuée en 2018 sur le réseau du SEDIF est très satisfaisante pour l'ensemble des paramètres analysés (bactériologie, chlore, dureté, nitrates, pesticides, aluminium, etc.).




 **09 69 369 900***
du lundi au vendredi de 8h à 19h30
et le samedi de 9h à 12h30

 **URGENCE FUITE (24H/24)**
09 69 369 918*

 **www.sedif.com**
(espace abonnés)

 **Veolia Eau d'Île-de-France**
94417 Saint-Maurice Cedex

 **Site d'accueil de Saint-Denis**
Immeuble Le Spallis-2 rue Michael Faraday
(M° Carrefour Pleyel, sortie n°2)
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h45
et le samedi de 9h00 à 11h45

*Numéro Cristal (appel non surtaxé)